# Marché de Noël

## à Fontaine-Chalendray – Salle municipale

## Le dimanche 13 décembre 2026

## Conditions d'inscription / d'exposition :

- Le nombre de tables maximum par participant est de 3 (1m80 linéaire/table) au prix de €2,00 par table, à réserver par mail, SMS ou Messenger. Nous ne mettons pas d'électricité à disposition des exposants.

- Chaque candidat renseigne ses coordonnées complètes (Nom-prénom, nom de société, adresse postale, adresse mail, n° de portable, type d'activité/articles proposés, nombre de personnes présentes sur le stand).

- Après accord par le Président de l'association, M. David SNYERS, le versement sur le compte bancaire vaut inscription. Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par retour de mail !

## Annulation, absentéisme, remboursement de l'exposant :

- Toute annulation ou absentéisme ne donnera en aucun cas droit au remboursement de la location d'emplacement.

- Un remboursement d'inscription est prévu si l'exposant ne vend rien le jour du 13/12 (sur la bonne foi de chaque participant).

# Responsabilités, vols et plaintes :

- Chaque exposant reste l'unique responsable de son stand et des articles vendus au public.

- L'Association décline toute responsabilité en cas de vol, casse ou perte de toute marchandise ou bien personnel sur son stand /véhicule depuis son arrivée jusqu'à son départ des lieux.

- Toute détérioration des biens mis à disposition par l'association à l'exposant donnera lieu à un remboursement/dédommagement financier immédiat par l'exposant.

- En cas de force majeure, l'Association se réserve le droit d'annuler ou de ne pas prester l'activité selon son annonce. Dans ce cas chaque exposant sera prévenu par écrit (mail, SMS, Messenger ou WhatsApp) le plus rapidement possible et remboursé de la location de son stand. Aucun autre dédommagement ne sera pris en compte.

- Toute plainte devra être adressée uniquement par écrit au Prédisent de l'Association, même après notification verbale le jour même.

# Déroulement de la journée :

- Mise en place par les exposants dans la salle municipale entre 08h00 et 10h45. Un plan d'accès et un laisser passer vous seront envoyés au plus tard 1 semaine avant le jour J. Pour la sécurité des visiteurs, aucune voiture ne pourra circuler autour du Marché de Noël avant la fin de l'illumination officielle du sapin (Aucun départ d'exposant ne sera possible avant la reprise de la circulation).

- Accès du Marché de Noël au public à partir de 11h00. Chaque exposant devra être impérativement présent sur son stand.

- Activités du jour : Marché de Noël, Atelier créatif de cartes de vœux, Atelier créatif de couronnes de Noël, Atelier boules-décorations sapin de Noël, Tombola, Food truck, Boissons vendues par le Bar Associatif l'Antenne, Illumination officielle du sapin sur la place de la Mairie à 18h00, …

- Fin des activités : Chaque exposant laissera son emplacement propre et libre de tout déchet à son départ.

# Fin du Marché de Noël après l'illumination du sapin

RIB du Bar Associatif l'Antenne de Fontaine-Chalendray

→ 11706 41003 56060692870 79
→ Au nom de : Association l'Antenne
→ Référence : Marché de Noël

Organisateur et info : Bar Associatif l'Antenne de Fontaine-Chalendray – 15 rue des Halles 17510 Fontaine-Chalendray

Responsable et Président de l'Association : David SNYERS (06 85 84 71 91 - david.snyers@gmail.com)

Scannez-moi

Ne pas jeter sur la voie publique – Impression par nos soins